

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT
Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

Compte-rendu de réunion – 9 mars 2022

L'emploi du genre masculin a pour but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture.

Étaient présents:

Mme Katie Gobeil, Présidente du comité
Mme Faustine Passeur, Vice-Présidente du comité
Mme Iris Paquette-Perreault (virtuel), Secrétaire du comité
M. René Poirier, Secrétaire du comité
Mme Catherine Deslauriers, Communication et Média du comité
Mme Johanne Bergeron, administratrice
M. Frédéric Guérin, administrateur
Mme Stéphanie Pelletier, administratrice
Mme Shirley Claveau, administratrice

1. Ouverture de la réunion le 9 mars 2022 à 19h05
 - a. Mot de bienvenue de la Présidente
 - b. Introduction des nouveaux membres

2. Révision du procès-verbal de la réunion précédente le 2 février 2022
 - a. Aucun procès-verbal de disponible, puisque la réunion du 2 février 2022 consistait seulement à un préambule pour la formation du comité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - a. Adopté à l'unanimité

4. Rôles et responsabilités
 - a. Mme Faustine Passeur est désignée à l'unanimité en tant que vice-Présidente du comité.
 - b. Mme Catherine Deslauriers est désignée à l'unanimité entant que responsable des Communications et Média du comité.
 - c. Mme Iris Paquette-Perreault est désignée Secrétaire du comité.
 - d. M. René Poirier est désigné Secrétaire (alternatif) du comité.

5. Présentation du dossier de l'optimisation du camping de Saint-Félix-d'Otis : M. Frédéric Guérin présente les axes principaux de développement (2022), qui incluront :
 - a. Rénovation de l'accueil;
 - b. Le restaurant sera démolie afin de préparer le site pour le projet de construction d'un édifice multifonctionnel qui pourrait inclure à terme un nouveau restaurant, bar et bureau administratif;
 - c. Des travaux de réfections sanitaires sont planifiés, qui incluront service d'eau potable et amélioration du réseau électrique;
 - d. Des terrains de volleyball seront ajoutés;

- e. À long terme, en 2023 et 2024 des travaux sont planifiés afin d'augmenter le nombre de places offertes et qui pourraient inclure une offre de camping en sous-bois;
 - f. Finalement, M. Guérin rappelle que l'accès au camping, incluant ses services et la plage, est gratuit pour les résidents de la municipalité.
 - g. Le comité discutera finalement de l'importance de différencier les rôles et responsabilités de la Société Touristique de l'Anse-À-La-Croix et ceux du Comité de développement de Saint-Félix-d'Otis. M. Guérin en profite pour présenter rapidement le plan de réouverture du Site de la Nouvelle France prévu pour 2023.
 - h. M. Guérin présente le plan de mise en place d'un sentier reliant le Site de la Nouvelle-France au Camping de Saint-Félix-d'Otis. Ce plan est chapeauté par la municipalité et non par la Société Touristique de l'Anse-à-la-Croix. À terme, l'aménagement de ce sentier pourrait permettre des activités de randonnées estivales et hivernales, inclure une offre d'hébergement écologique ainsi que différentes haltes et belvédères. Le Comité de Développement chapeautera vraisemblablement le développement de ce sentier.
6. Dossier de la vocation de l'Église : Mme Deslauriers présente l'information obtenue
- a. Un plan d'annexion en 2023 de toutes les paroisses avoisinantes de Saint-Félix-d'Otis.
 - b. Il pourrait être possible pour Saint-Félix-d'Otis de demeurer en contrôle de ce bâtiment et d'éviter l'annexion en modifiant la vocation du bâtiment, tout en maintenant son historique architectural.
 - c. Les citoyens seront consultés dans les prochains mois.
 - d. Les modèles mis en place à Kamouraska et Arvida seront étudiés.
7. Moyens de communication pour la consultation publique : Aucune décision finale n'a été prise à ce sujet et ce point sera discuté ultérieurement.
8. Tour de table et période de questions
- a. Présidente :
 - i. Le comité aura aussi la responsabilité de présenter un projet de revitalisation et d'aménagement du terrain municipal situé à l'est du Pétrole RL et donnant accès au lac Otis. L'aménagement devra maintenir l'accès au lac et au poste d'essence pour les motoneiges.
 - ii. La mission et vision du comité seront discutées lors de la prochaine réunion.
 - b. Mme Bergeron mentionne qu'il sera important de prioriser les projets. M. Poirier rappelle que ceci devra être fait en collaboration avec le conseil municipal. Mme Passeau mentionne qu'il faudra toutefois aller de l'avant rapidement avec certains de ces projets.
 - c. M. Guérin rappelle qu'il sera important que le comité de développement maintienne une vision d'ensemble concernant le développement global de la municipalité. Il propose que le comité étudie un plan d'aménagement de transport actif. Aucune décision

9. Ajournement : La réunion est ajournée à 21 :25 le 9 mars 2022.



Kathie Gobeil
Présidente



René Poirier
Secrétaire

Pièce jointe :

Annexe A – Liste des projets discutés

Annexe A – Liste des projets discutés

N.B. : Les projets ci-bas ne sont pas présentés en ordre de priorité. De plus, cette liste ne constitue pas des projets acceptés mais se veut plutôt un répertoire de ceux discutés au sein du comité :

- a. La vocation de l'Église.
- b. Le sentier reliant le camping de Saint-Félix-d'Otis au site de la Nouvelle France et ses sous projets potentiels, tels que (non-exhaustif):
 - i. Sentiers estivaux et hivernaux : ski de fond, fat bike, vélo montagne, marche;
 - ii. Hébergement écologique;
 - iii. Haltes et/ou belvédères.
- c. Le plan d'aménagement en transport actif.
- d. Revitalisation et aménagement du terrain municipal à l'est du Pétrole RL donnant accès au lac Otis.
- e. Aménagement du milieu communautaire, tel qu'aux abords de l'école, du chalet des loisirs.
- f. Possibilité de développement de la partie supérieure (en hauteur) du site de la Nouvelle France.